MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 20 octobre 2026

Le 20 octobre 2026 à 20H00, le Conseil municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la Présidence de Sylvie LETONDAL Maire de Sornay.

Présents : Anne-Laure DUBOIS, Dominique BARBE, Sylvain BARBE, François MARCHAL, Sylvie LETONDAL, Valentin PELTRET, Malo SPRECHER et Nelly PRZERADZKI.

Absents excusés : Elodie MUSUMECI (a donné procuration à Anne-Laure DUBOIS), Nathalie CHIGOT.

Secrétaire de séance : Nelly PRZERADZKI

Début – Fin de séance : 20H00 – 21H30

Ordre du jour :
- Réflexion signalisation routière D15 et D187
- Remise en état terrain de jeux
- Organisation cérémonie du 11 novembre
- Plan communal de sauvegarde (PCS)
- Questions diverses

1/ Réflexion signalisation routière D15 et D 187

La question posée, qui fait suite à des remarques d'habitants, vise notamment à vérifier si les panneaux de signalisation aux entrées et sorties du village sont toujours bien positionnés, compte tenu des nouvelles habitations qui se sont implantées ces dernières années.
Mme la Maire présente, à l'appui d'un support visuel, un projet d'évolution de la signalisation routière du village, portant notamment sur les entrées et sorties d'agglomération, l'information des automobilistes sur les règles de priorité et la sécurité aux abords de l'école.
Il est rappelé que le déplacement des panneaux pourrait entraîner le transfert à la commune de la charge d'entretien de portions supplémentaires de voirie.
Au cours des échanges, les conseillers municipaux expriment majoritairement leur souhait de conserver la signalisation actuelle, estimant qu'elle répond aux exigences réglementaires et qu'il n'est pas nécessaire de la modifier.
Aucune modification de la signalisation n'est donc envisagée à ce stade.

2/ Remise en état du terrain de jeux

Valentin PELTRET a procédé à l'enlèvement des poteaux abimés et dangereux et à leur remplacement par des poteaux neufs. Il en est remercié. Il reste à remplacer les copeaux de bois.
Plusieurs Conseillers se proposent pour enlever les anciens copeaux.
Des devis ont été sollicités pour la fourniture des nouveaux copeaux en vrac qui doivent répondre à des normes spécifiques. La fourchette de prix est très large.
Le moins cher (entreprise de Fertans) et qui répond aux normes est à 60 € / m3 pose comprise. Le second est à 94 €/m3 fourniture seule. Les autres sont au-delà.
Il est décidé à l'unanimité de passer commande au fournisseur de Fertans.

3/ Cérémonie du 11 novembre : prévue à 10H30

Mme la Maire a contacté les portes drapeaux, qui seront présents. Il reste à faire :
- Informer les habitants de l'horaire de la cérémonie qui sera suivie d'un « vin d'honneur » : sur le site Panneaupocket et par affichage sur les cidex
- Acheter une gerbe de fleurs
- Prévoir le jour même l'aménagement de la salle et installer la sonorisation
- Acheter les boissons, brioches…

4/ Plan Communal de Sauvegarde

La mise à jour du Plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de finalisation. Ce document vise à organiser la réponse de la commune face à un événement majeur (catastrophe naturelle, accident grave, etc.), afin d'assurer l'alerte, l'information et la protection de la population.

Dans ce cadre, la commune doit mettre en place un registre nominatif des personnes âgées, en situation de handicap ou vulnérables résidant sur son territoire, conformément à l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.
L'inscription sur ce registre repose sur une démarche volontaire des personnes concernées, qui doivent en faire la demande auprès de la mairie. Ce dispositif permettra de mieux identifier et accompagner les personnes nécessitant une attention particulière en cas de situation exceptionnelle.
Ce registre est confidentiel et ne sera pas consultable par le public.

5/ Questions diverses

- Le recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027. Karine LEGAGNEUX contactée serait d'accord pour le faire.
  La démarche est précédée d'une formation à usage du Maire et de l'agent recenseur.

- La révision de la carte communale : un rendez-vous est programmé à la Mairie le 27/10 à 11H30 avec le CAUE. Tous les élus municipaux sont conviés.

- Une réunion de bassin est organisée par la Communauté de Communes le 2/11 à 18H00 : Sylvie LETONDAL y assistera avec François MARCHAL.

- Logement communal : les volets ont été refaits dans un logement.

- L'affouage : un affichage sera fait sur chaque cidex pour que les habitants intéressés s'inscrivent en Mairie. Pour l'instant, il n'y a pas de précision sur la quantité de bois ni son prix. Généralement il y a peu d'affouagistes (6 à 8).

- Une parcelle de bois communal serait à nettoyer avec quelques arbres à abattre (acacia principalement) : à voir prochainement pour une mise en vente.

- Une habitante nous informe que son habitation présente des fissures : La commune fera une demande de déclaration de la commune par l'Etat en catastrophe naturelle, condition indispensable pour que les habitants puissent obtenir une indemnisation de leur assurance habitation.
  Une information sera faite pour que d'autres sinistres similaires soient remontés à la Commune. Aucune certitude cependant quant à l'aboutissement de cette démarche !

- Une demande de déplacement de candélabre a été formulée par un administré. Cela est de la compétence du SIED 70, après prise de contact, le dossier est classé sans suite.

- Le stockage des déchets du cimetière sera déblayé prochainement.

- La paroisse demande la désignation d'un référent : Valentin PELTRET se porte candidat.

- Les institutrices ont sollicité la Mairie pour aider à la prise en charge d'un déplacement des enfants à Gray dans le cadre d'un concours de lecture. La participation de chaque commune concernée serait d'environ 3€ par enfant. Le Conseil municipal est favorable.

- La réfection de la rue Basse suite aux travaux des réseaux : il est décidé de recourir à un maître d'œuvre et à des levés topographiques préalables.

Sylvie LETONDAL
Maire de Sornay

